être adoptée. Doit-on s'étonner que nous soyons soupçonneux et que nous pensions qu'on a mis en œuvre quelque influence inavouable de l'autre côté de la Chambre (la droite) pour y faire observer le silence? N'est-ce pas une confirmation de ce qu'ont déclaré plusieurs de nos amis que les financiers de Toronto dominent le Gouvernement sur cette question?

On nous propose de doubler la dette publique pour ainsi dire. Nos honorables collègues d'en face ont dit que l'Etat obtient quelque chose par l'opération, qu'il acquiert un actif. La valeur d'un actif, suivant moi, repose sur ce qu'il rapportera. Est-ce qu'un membre de la députation s'attend à ce que ce soit un bon placement et qu'il rapportera même les dépenses courantes et l'intérêt? Ce réseau de chemin de fer ne fait pas maintenant ses frais, alors qu'il est entre les mains de propriétaires particuliers qui font tout leur possible pour gagner de l'argent avec leur chemin de fer.

L'expérience que nous avons acquise avec une entreprise de Gouvernement, c'est qu'elle ne peut pas être exploitée aussi bien que par une compagnie particulière. On ne doit donc pas s'attendre à ce que l'Etat puisse faire plus que de payer les dépenses courantes avec les recettes de la ligne, et ce sera encore bien beau s'il peut y arriver. Si nous ajoutons 400 millions à la dette publique—je ne dis pas 600 millions, bien que je crois qu'on arrivera finalement à ce montant—le peuple devra payer l'intérêt de cette dette.

J'ai l'honneur de représenter un comté qui n'a pas été traité équitablement par ce Gouvernement ou par des gouvernements précédents, en ce qui touche aux chemins de fer. Je regrette de dire que je représente un comté sans chemin de fer. Je représente des citoyens qui ont payé toute leur vie des intérêts pour des subventions de chemins de fer accordées à l'avantage d'autres régions du Canada, et cela devient une question sérieuse pour ceux que je représente, de savoir que leur fardeau sera doublé sans perspective que cette énorme dépense encourue leur procure quelque avantage ou du moins très peu de profit. C'est une affaire sérieuse de doubler la dette publique, parce que nous pavons un énorme intérêt sur l'argent que nous avons emprunté.

Quand le ministère actuel est arrivé au pouvoir, l'Etat pouvait emprunter facilement de l'argent à 4 ou 4½ p. 100. Il paye maintenant le taux énorme de 6 pour 100; c'est le taux payé pour le dernier emprunt

J'appellerai l'attention du ministre des Finances sur le fait que l'épargne du peuple, qui est considérable, ne rapporte que 3 p. 100. Comment se fait-il que le ministre des Finances n'ait pas fait en sorte de se procurer une partie de ces sommes énormes qui sont entassées pour former l'épargne du peuple canadien et pour laquelle il ne reçoit que le petit intérêt de 3 pour 100, quand il lance des émissions parmi les millionnaires de New-Youk et nos propres millionnaires, au taux de 6 p. 100?

J'ai un ami en Nouvelle-Ecosse, un marchand qui est retiré des affaires et qui se livre à quelques réflexions sur des opérations de ce genre. Dans une lettre qu'il m'écrivait récemment il m'a demandé de m'assurer du montant de l'épargne populaire qui ne rapporte que 3 p. 100 d'intérêt. J'ai posé la question il y a quelques jours et le ministre d s Finances y a répondu ainsi qu'il suit:

Par M. Sinclair:

1. Quel était, au 30 juin 1917, le chiffre total des dépôts dans les caisses d'épargne de tout genre au Canada?

2. Quel était, à la même date, le total des dépôts dans les caisses d'épargne de l'Etat?

L'hon, sir Thomas White (ministre des Finances):

1. A peu près \$998,856,922.61.

2. Banques d'épargne du Gouvernement fédéral, \$13,167,436.64. Caisses d'épargne postales, \$41,105,644.92.

Ainsi, dans les banques d'épargne de deux catégories du Gouvernement, il y avait une somme de \$54,273,081.56. Tandis que l'épargne du peuple s'élevait à 998 millions-presque un milliard de dollars-le ministre des Finances n'a pu se procurer que 54 millions de cet argent pour l'usage du pays. Ne serait-ce pas une bonne chose pour le peuple et un avantage pour le revenu du pays, si le ministre des Finances. au lieu de faire des voyages à New-York et de payer 6 p. 100 aux millionnaires pour l'argent qu'il leur emprunte, accordait un peu plus d'intérêt au peuple qui a déposé son épargne dans nos banques, ou du moins s'il se procurait l'épargne populaire pour l'usage du public?

N'est-il pas surprenant que nous ayons l'énorme montant de près d'un milliard de dollars en dépôt presque uniquement dans les banques commerciales et que le Gouvernement n'ait pas pu se procurer plus que 54 millions de ce montant? Il doit y avoir un motif pour cela.

Est-ce parce que le Gouvernement s'efforce de favoriser les banques et leur aban-

[M. Sinclair.]